

commandement d'une compagnie des troupes de la marine. En 1752, M. de la Jonquière le propose pour la croix de Saint-Louis. Il l'obtient l'année suivante. En 1759, il commande au fort de Niagara. Après la conquête, il repasse en France. Il est jeté à la Bastille avec Bigot et ses complices. Le 10 décembre 1763, il est déclaré coupable d'avoir visé inconsidérément et sans examen les inventaires des vivres dans le fort où il commandait et il lui est fait défense de récidiver. En 1774, il demande au roi de lui accorder une pension ou une récompense pour ses trente-quatre années de service. En 1775, M. de Vassan vit encore et réside à Blois.

FRANÇOIS LE GARDEUR DE COURTEMANCHE

Fils de Charles Le Gardeur de Croizille et de Marie-Anne Robineau. En mars 1756, il obtient le commandement d'une compagnie du détachement de la marine. Pendant les dernières années de la domination française, M. de Courtemanche rend de grands services. Il est de toutes les expéditions. Sa connaissance des langues sauvages lui permet de communiquer avec tous les alliés des Français. Après la conquête, se retire en France. Il vit en Touraine. On ignore la date de sa mort.

JEAN-BAPTISTE DES BERGÈRES DE RIGAUVILLE

Né à Berthier-en-bas, le 28 octobre 1720, du mariage de Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville et de Marie-Françoise Pachot. Entre dans les troupes de la marine. Est lieutenant en 1757. Se bat à Sainte-Foy. En 1764, est mis à la tête du petit corps d'armée levé par Murray dans les districts de Québec et de Montréal pour aller combattre Pontiac. Nom-